

Hiver 2021

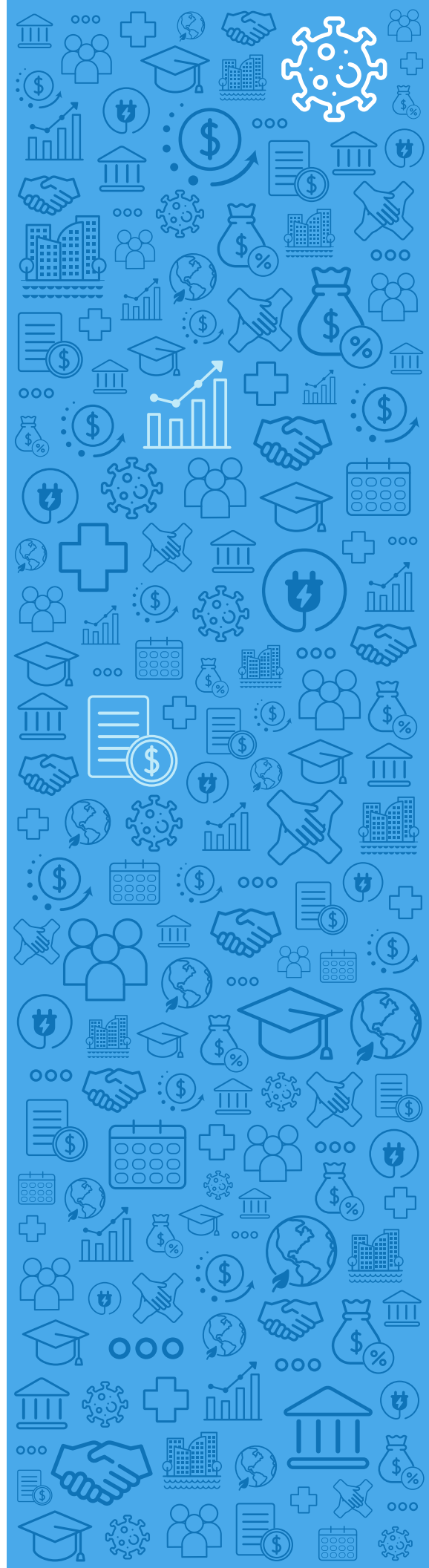
Perspectives économiques et budgétaires

Évaluation du plan budgétaire à moyen
terme de l'Ontario et de l'incidence de
la pandémie de COVID-19



BRf

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



À propos de ce document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été préparé par Sabrina Afroz, Edward Crummey, Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes et Katrina Talavera, sous la supervision de Paul Lewis et David West. Des évaluateurs externes ont commenté des versions précédentes de ce report. Cependant, la participation d'évaluateurs externes n'implique aucunement leur responsabilité en ce qui concerne le rapport final, laquelle repose entièrement sur le BRF.

Le contenu de ce rapport est fondé sur les données disponibles au 5 février 2021. Les données utilisées dans ce rapport sont disponibles sur demande.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.

Prévisions financières du BRF

Le BRF prévoit la situation financière de la province en fonction de projections portant sur des politiques existantes et annoncées en matière de revenus et de dépenses. Les projections du BRF concernant les revenus fiscaux sont fondées sur une évaluation des perspectives pour l'économie de la province et des politiques fiscales actuelles. Comme la politique de dépenses relève entièrement du gouvernement, le BRF se base sur les plans de dépenses annoncés dans les documents budgétaires et y ajoute les autres politiques annoncées le cas échéant. Tous les taux de croissance annuelle moyenne indiqués dans ce rapport sont calculés en utilisant comme référence la première année indiquée.



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2561-6412

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Table des matières

1	Faits saillants	1
2	Résumé	2
3	Perspectives économiques	6
4	Perspectives budgétaires	12
5	Annexe	23

1 | Faits saillants

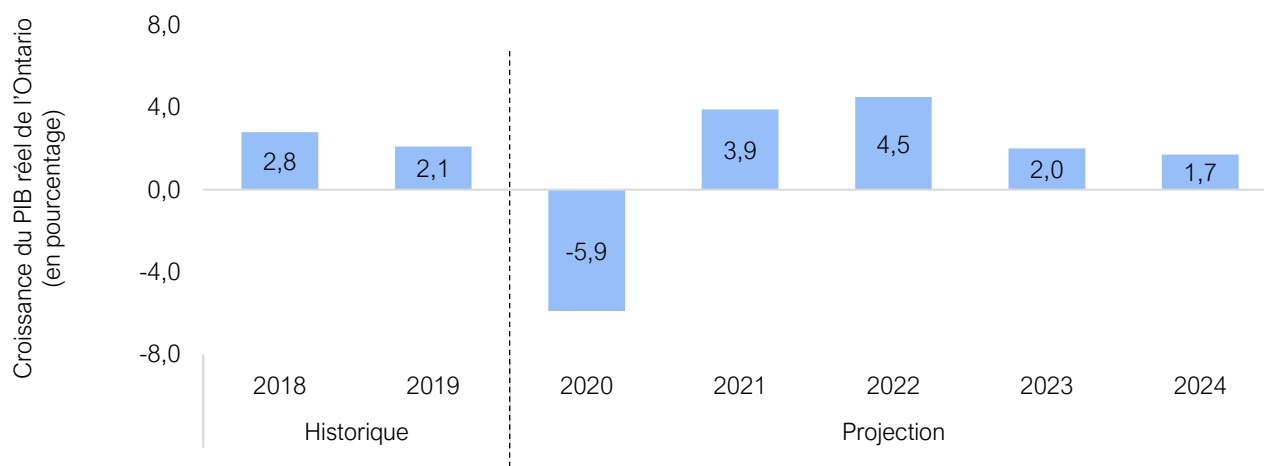
- Les fermetures massives intervenues en raison de la pandémie de COVID-19 devraient entraîner une baisse de 5,9 % du PIB réel de l'Ontario en 2020, ce qui constitue la baisse la plus importante pour l'économie jamais enregistrée sur une année. En supposant que les vaccins soient diffusés auprès de la population générale au cours de l'année 2021 et que les restrictions gouvernementales se relâchent progressivement, l'économie de l'Ontario pourrait rebondir fortement en affichant une croissance de 3,9 % en 2021 et de 4,5 % en 2022.
- La pandémie a entraîné une forte chute des revenus et une augmentation significative des dépenses de programmes, provoquant un déficit budgétaire record de 35,3 milliards de dollars en 2020-2021. À mesure que la province récupérera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie reprendra, le déficit budgétaire devrait rester élevé, soit 30,7 milliards de dollars en 2021-2022, puis s'améliorer pour atteindre 16 milliards de dollars sur la période de projection étendue, si toutefois aucun changement de politique n'intervient. Lorsqu'il y a déficit budgétaire, la province doit élaborer un plan de redressement financier qui précise quand et comment sera équilibré le budget.
- La plus grande partie des augmentations significatives des dépenses de programmes prévues pour 2020-2021 sont dues à des dépenses liées à la COVID-19. En excluant les fonds liés à la COVID-19, la croissance des dépenses de programmes planifiée dans les secteurs clés, notamment la santé et l'éducation, ne suivra pas le rythme de la demande sous-jacente de services publics au cours des deux prochaines années.
- En plus des dépenses temporaires liées à la COVID-19, le budget 2020 a affecté 3 milliards de dollars à ses fonds de prévoyance normaux pour 2020-2021, fonds qui grossissent sur la période 2021-2022 et 2022-2023 et qui sont bien plus importants qu'à l'habitude. On attend toujours que le gouvernement précise clairement l'objectif spécifique de cette forte augmentation de ces fonds après la pandémie. Tous les fonds de prévoyance inutilisés devraient servir à réduire les déficits prévus.
- Le fardeau de la dette de la province a augmenté de façon significative en 2020-2021, et la dette nette en proportion du PIB devrait atteindre 50 % en 2025-2026 si l'on ne modifie pas les politiques. Cela pourrait rendre la province plus vulnérable à de futures augmentations inattendues des taux d'intérêt. Cependant, le coût du financement de la forte augmentation de la dette sera gérable au cours de la période visée par les prévisions si les taux d'intérêt restent à leurs niveaux historiquement bas, ce que laissent entrevoir les prévisions.

2 | Résumé

Reprise attendue de l'économie de l'Ontario après une baisse record en 2020

Les fermetures massives intervenues au printemps à la suite de la pandémie de COVID-19 ont eu pour conséquence un impact négatif historique sur l'économie de l'Ontario au cours de la première moitié de l'année 2020. Les mesures gouvernementales initiales destinées à contenir le virus et à fournir un soutien financier aux ménages et aux entreprises ont permis de générer un fort rebond de l'économie pendant l'été. Cependant, une deuxième vague plus forte d'infections à la COVID-19 durant l'automne a entraîné de nouvelles restrictions dans la province, ce qui a significativement ralenti la reprise économique de l'Ontario en fin d'année dernière et au début de 2021.

Figure 2-1 : Reprise économique de l'Ontario en 2021



Source : Statistique Canada et BRF.

Le BRF estime que le PIB réel de l'Ontario baissera de 5,9 % en 2020, ce qui constitue la baisse la plus importante jamais enregistrée sur une année¹. En supposant que les vaccins seront diffusés auprès de la population générale au cours de l'année 2021 et que, par ailleurs, la distanciation sociale et certaines restrictions restent en place jusqu'au début de l'année 2022, le PIB réel de l'Ontario devrait remonter de 3,9 % en 2021 et de 4,5 % en 2022². Cependant, la croissance économique sera plus lente que prévu si la vaccination de la population générale est retardée, ou si la hausse du nombre d'hospitalisations de patients atteints de la COVID-19 nécessite des fermetures économiques plus longues et plus étendues au cours de l'hiver.

¹ Selon les Comptes économiques provinciaux, publiés par Statistiques Canada, qui couvrent la période de 1981 à 2019.

² Selon les autorités de santé fédérales, les programmes de vaccination actuels devraient avoir couvert la majorité de la population canadienne d'ici la fin de l'année 2021. La distanciation sociale et les restrictions devraient rester en place sur toute la durée de la période de vaccination, puis baisser progressivement par la suite.

Les revenus chutent en raison de la pandémie

Avec la pandémie qui se poursuit, les revenus totaux devraient chuter fortement en 2020-2021, soit de 4,5 milliards de dollars, une baisse de 2,9 %. La chute des revenus globaux est le résultat d'une baisse substantielle de 10,3 milliards de dollars en revenus fiscaux, ce qui est partiellement compensé par une augmentation significative de 8 milliards de dollars des transferts du gouvernement fédéral, constitués en grande partie d'une aide ponctuelle liée au COVID.

Malgré la reprise économique, les revenus de 2021-2022 devraient rester en grande partie inchangés puisque la hausse de revenus sera compensée par une réduction des transferts fédéraux. Avec une reprise plus généralisée de l'économie, les revenus devraient recommencer à augmenter en 2022-2023.

La croissance des dépenses de programmes dans les secteurs clés ne suivra pas le rythme de la demande de services publics

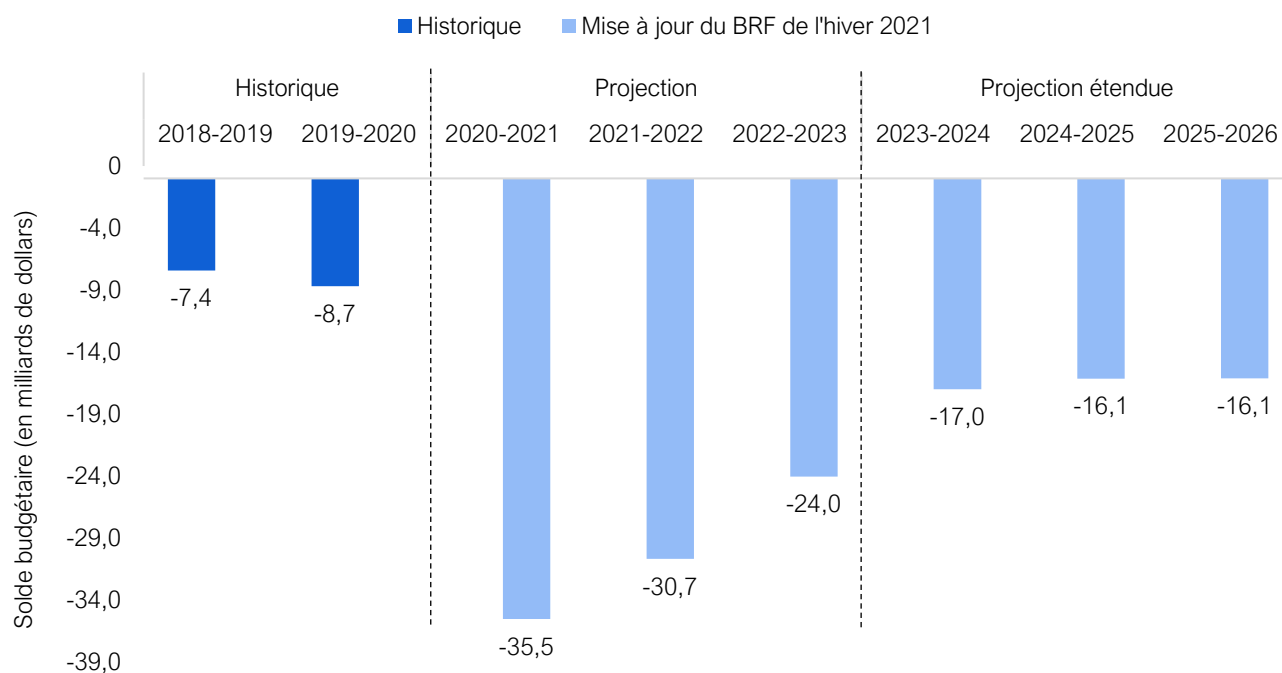
En réponse à la pandémie, on prévoit que les dépenses de programmes de l'Ontario en 2020-2021 devraient augmenter de 14,7 %, ce qui représente leur plus forte augmentation depuis 2009-2010. La plus grande part de cette augmentation est due aux dépenses temporaires liées à la COVID-19. Si l'on exclut les mesures temporaires liées à la COVID-19, la croissance des dépenses de programmes devrait ralentir au cours de la période de projection, alors que l'augmentation des dépenses dans les secteurs clés, tels que la santé et l'éducation accusera un retard sur la demande en services publics.

Le budget 2020 a affecté 3 milliards de dollars aux fonds de prévoyance normaux en 2020-2021, ce qui est bien supérieur au niveau habituel et s'ajoute aux fonds temporaires liés à la COVID-19. Au cours des deux prochaines années, l'allocation de fonds de prévoyance normaux augmentera encore plus. Bien que les fonds de prévoyance soient destinés à gérer les risques liés aux dépenses, le gouvernement n'a pas clairement précisé la finalité de la forte augmentation de ces fonds après la pandémie. Fait notable important, si les fonds de prévoyance ne sont pas utilisés pour de nouveaux programmes ou pour de futurs événements imprévus, ils peuvent être utilisés pour réduire les déficits.

Projection de déficits persistants pour l'Ontario

Le BRF prévoit une augmentation du déficit budgétaire de l'Ontario, qui passerait de 8,7 milliards de dollars en 2019-2020 à 35,5 milliards de dollars en 2020-2021. À mesure que la province récupérera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie reprendra, le déficit budgétaire devrait rester élevé, soit de 30,7 milliards de dollars en 2021-2022, et s'améliorer légèrement pour atteindre 24 milliards de dollars en 2022-2023. Au-delà de 2022-2023, le BRF estime que le déficit se stabilisera autour de 16 milliards de dollars en l'absence de nouveaux changements de politiques.

Figure 2-2 : Préviction d'importants déficits budgétaires pour l'Ontario



Remarque : Le solde budgétaire pour l'hiver 2021 présenté par le BRF n'inclut pas la réserve.
 Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

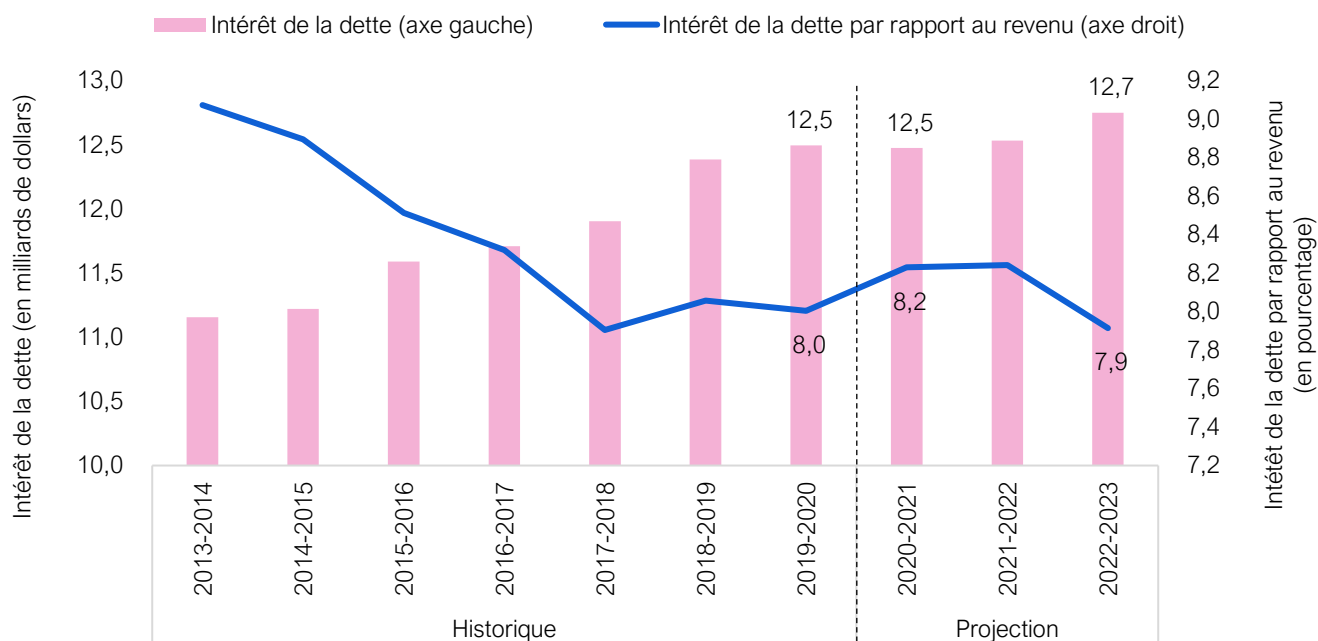
En Ontario, la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* stipule que lorsqu'un déficit budgétaire survient, la province doit élaborer un plan de redressement financier qui précise quand et comment le budget sera équilibré. Le gouvernement s'engage à intégrer un plan de redressement financier pluriannuel dans le budget 2021 de l'Ontario, lequel sera présenté le 31 mars 2021.

Les faibles taux d'intérêt compensent l'augmentation de la dette au cours de la période visée par les perspectives

La dette nette devrait subir une forte hausse de 41,7 milliards de dollars, pour atteindre 395 milliards de dollars en 2020-2021, ce qui ferait augmenter le ratio dette nette-PIB à 46,7 %. Les déficits importants et persistants ajoutent à la dette et font augmenter le ratio dette nette-PIB au cours de la période visée par les perspectives. Ce ratio devrait atteindre presque 50 % en 2022-2023, soit 10 points de pourcentage de plus que le ratio avant la pandémie.

Cependant, le coût du financement de cette forte hausse de la dette provinciale devrait être gérable sur le moyen terme. En part des revenus, on estime que l'intérêt de la dette devrait augmenter de 8,2 % en 2020-2021, en raison de la baisse des revenus à la suite de la pandémie de COVID-19. Avec la reprise de l'économie et des revenus de la province, les paiements des intérêts en proportion des revenus devraient baisser et s'élever à 7,9 % en 2022-2023, pour atteindre un niveau similaire à celui précédant la pandémie.

Figure 2-3 : Les intérêts de la dette devraient rester inchangés sur le moyen terme



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Ce résultat découle de prévisions qui laissent entrevoir que les taux d'intérêt resteront à leurs niveaux historiquement bas au cours de la période visée par les perspectives. Cependant, cette forte augmentation de la dette met la province en situation vulnérable en cas d'augmentation imprévue des taux d'intérêt.

3 | Perspectives économiques

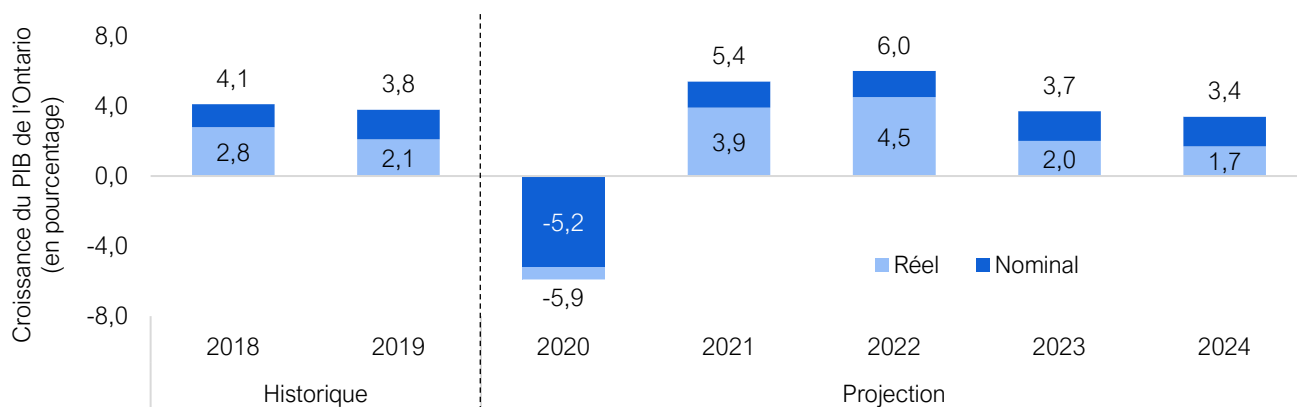
Aperçu

Les fermetures massives intervenues au printemps à la suite de la pandémie de COVID-19 ont eu pour conséquence un impact négatif historique sur l'économie de l'Ontario au cours de la première moitié de l'année 2020. Les premières mesures gouvernementales destinées à contenir le virus et à apporter une aide financière aux ménages et aux entreprises ont permis une forte reprise de l'économie au cours de l'été. Cependant, une deuxième vague plus forte d'infections à la COVID-19 à l'automne a entraîné de nouvelles restrictions dans la province, ce qui a significativement ralenti la reprise économique de l'Ontario en fin d'année dernière et au début de 2021. Au vu du nombre de cas de COVID-19 qui reste élevé et de l'augmentation des hospitalisations, le BRF prévoit que de fortes restrictions resteront en vigueur pendant presque tout l'hiver, suivies d'une lente réouverture au cours du reste de l'année à mesure que la vaccination s'étendra. En conséquence, la reprise attendue de l'activité économique en 2021 sera plus lente que prévu.

Le BRF estime que le PIB réel de l'Ontario baissera de 5,9 % en 2020, ce qui constitue la baisse la plus importante sur une année jamais enregistrée³. En supposant que les vaccins seront diffusés auprès de la population générale au cours de l'année 2021 et que, par ailleurs, la distanciation sociale et certaines restrictions restent en place jusqu'au début de l'année 2022, le PIB réel de l'Ontario devrait remonter de 3,9 % en 2021⁴. Lorsqu'une majorité de la population canadienne sera immunisée et que l'économie sera à nouveau plus ouverte, la croissance économique devrait se renforcer en 2022, et le PIB réel devrait augmenter de 4,5 %. Cependant, la croissance économique sera plus lente que prévu si la vaccination de la population générale est retardée, ou si l'augmentation du nombre d'hospitalisations de patients atteints de la COVID-19 nécessite des fermetures économiques plus longues et plus étendues au cours de l'hiver.

Il est prévu que le PIB nominal de l'Ontario, qui donne une idée générale de la base d'imposition, diminuera de 5,2 % en 2020, reflétant la baisse des revenus d'emplois et une baisse marquée des profits d'entreprises. Le PIB nominal devrait rebondir fortement en 2021 et 2022, en augmentation de 5,4 % et 6,0 % respectivement.

Figure 3-1 : Forte reprise de l'économie de l'Ontario prévue pour 2021 et 2022



Source : Statistique Canada et BRF.

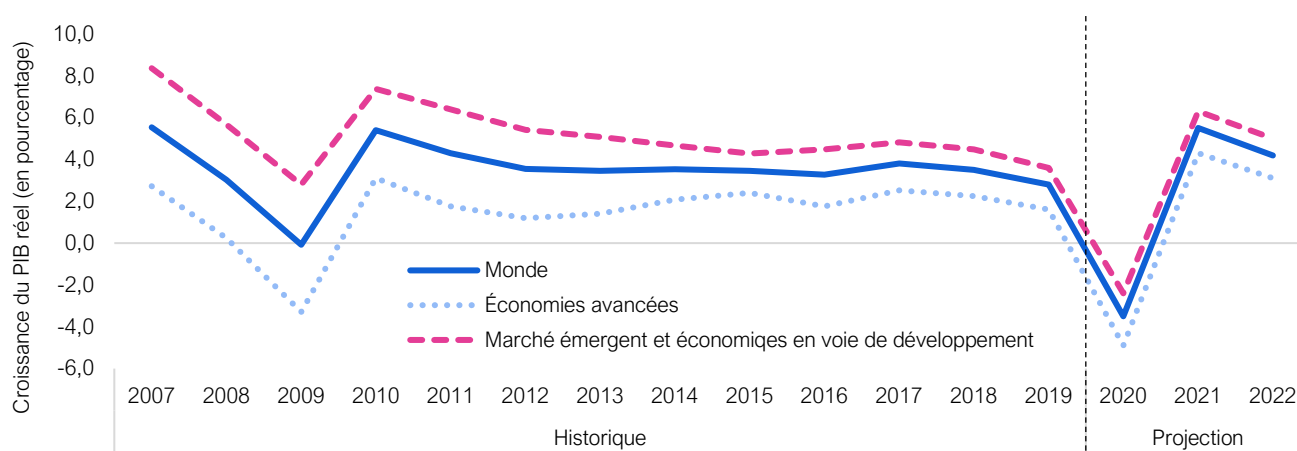
³ Basé sur les Comptes économiques provinciaux, publiés par Statistiques Canada, qui couvrent la période de 1981 à 2019.

⁴ Selon les autorités de santé fédérales, les programmes de vaccination actuels devraient avoir couvert la majorité de la population canadienne d'ici la fin de l'année 2021. La distanciation sociale et les restrictions devraient rester en place sur toute la durée de la période de vaccination, puis baisser progressivement après.

Projection de croissance pour l'économie mondiale en 2021

Après une forte reprise économique au milieu de l'année 2020, de nombreux pays ont connu une nouvelle vague de contaminations à la COVID-19 et ont réinstauré des mesures de confinement, ce qui a entraîné des inquiétudes concernant un deuxième ralentissement économique et un report de la reprise. Cependant, de fortes politiques de soutien fiscales et monétaires, ainsi que le succès rapide de la recherche internationale sur les vaccins contre la COVID-19, devraient permettre une reprise mondiale en 2021. Sur la base de ces nouvelles données, le FMI prévoit désormais une baisse de 3,5 % de l'économie mondiale en 2020, dépassant ainsi la chute de l'activité économique intervenue lors de la crise financière internationale de 2008-2009. En supposant que la pandémie soit contenue, puis éliminée au cours des deux prochaines années, le FMI anticipe une hausse du PIB réel mondial de 5,5 % en 2021. Le rythme de la reprise économique sera variable selon les pays et dépendra de la réussite des mesures de confinement, de l'étendue des politiques de soutien à l'économie et de l'accès à la vaccination.

Figure 3-2 : Préviction de hausse du PIB réel mondial de 5,5 % en 2021



Source : FMI.

Aux États-Unis, on estime que le PIB réel a baissé de 3,5 % en 2020, reflétant les éclosions à grande échelle du virus et les effets variables selon les secteurs. Bien que le niveau de contamination devrait se maintenir à court terme, l'accès aux vaccins et les incitations fiscales supplémentaires au début de 2021 devraient faire baisser la pression sur le système de santé et stimuler les revenus et les dépenses des ménages. La Réserve fédérale s'est également engagée sur la voie d'une politique d'accompagnement monétaire jusqu'à ce que ses objectifs à long terme concernant l'emploi et l'inflation soient atteints. Globalement, le PIB réel des États-Unis devrait rebondir de 4 % en 2021.

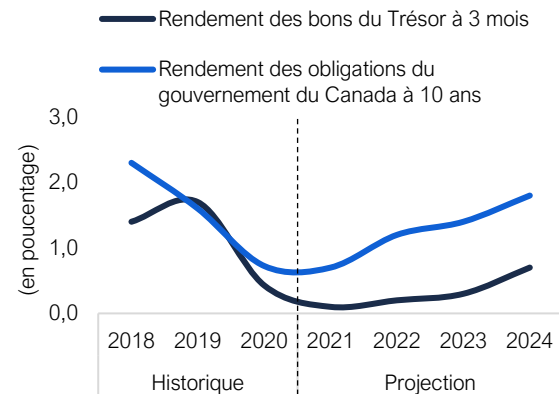
Au Canada, où le rythme de la reprise économique s'est ralenti en raison d'une deuxième vague d'infections, on estime que le PIB réel aura chuté de 5,7 % en 2020. L'incidence de la pandémie sur l'économie est variable selon les secteurs. L'activité dans les secteurs de la vente au détail et de l'immobilier a repris fortement dans un premier temps, alors que les dépenses d'investissement des entreprises et le commerce international sont restés à la traîne en raison de l'incertitude élevée et du faible niveau de la demande étrangère. Les secteurs les plus touchés par les mesures de fermeture, comme les services d'hébergement et de restauration, la culture et le divertissement, ainsi que les transports, continuent de souffrir alors que d'autres secteurs, comme la finance,

les assurances, l'immobilier et certaines industries manufacturières, ont totalement récupéré les pertes de production du printemps. En supposant que le vaccin soit de plus en plus largement disponible, le PIB réel du Canada devrait rebondir de 3,7 % en 2021 et de 4,5 % en 2022.

Les taux d'intérêt devraient rester faibles jusqu'en 2023

La Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt directeur à 0,25 % depuis mars 2020, date à laquelle le taux a été abaissé de 1,5 % en réponse au ralentissement économique. Dans le Rapport sur la politique monétaire de janvier 2021, la Banque a confirmé son intention de poursuivre sa politique de soutien monétaire et de conserver le taux à 0,25 % jusqu'à ce qu'elle puisse atteindre son objectif de maintenir l'inflation annuelle à 2 %. Selon les projections de la Banque, une reprise lente et l'impact de la pandémie devraient tempérer l'inflation jusqu'en 2023, précisant que les taux d'intérêt à court terme devraient rester faibles au cours des deux prochaines années.

Figure 3-3 : L'augmentation des taux d'intérêt plafonnera jusqu'en 2023



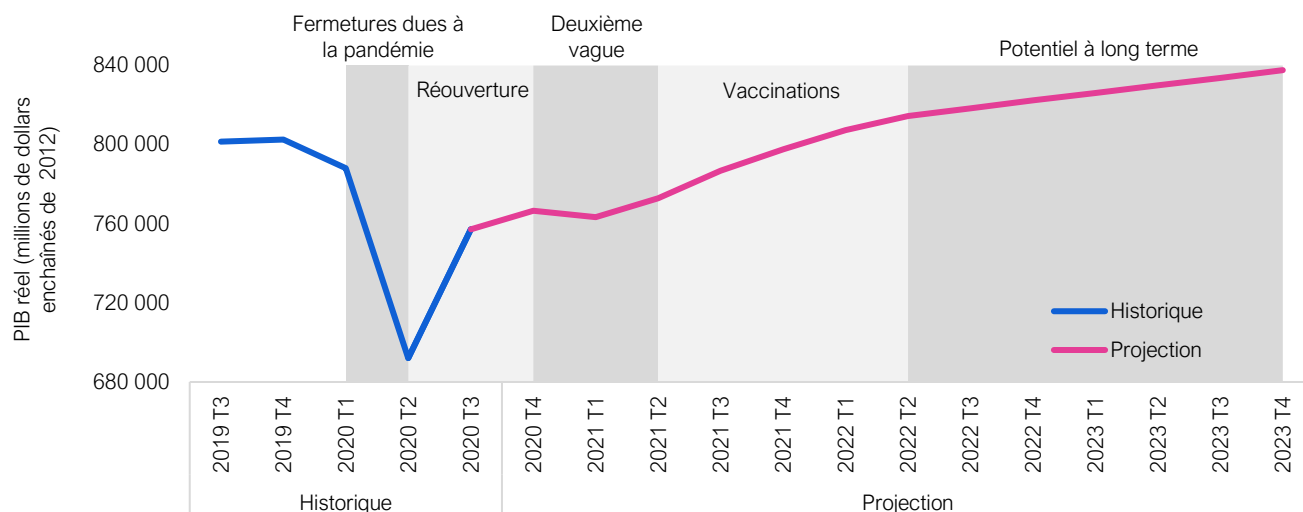
Source : Statistique Canada et BRF.

Prévision de reprise pour l'économie de l'Ontario en 2021 et 2022

Après le choc négatif historique sur l'économie de l'Ontario du deuxième trimestre 2020 provoqué par les fermetures dues à la pandémie de COVID-19, les actions du gouvernement destinées à contenir le virus, combinées aux mesures d'aide financière pour les ménages et les entreprises, ont entraîné une forte reprise au cours du troisième trimestre. Cependant, les nouvelles restrictions, conséquences de nouvelles vagues encore plus fortes d'infections et d'hospitalisations à l'automne et en hiver, vont certainement limiter l'activité économique au début de 2021. La reprise devrait donc être plus faible qu'anticipée dans les projections du BRF datant de l'automne 2020.

Les perspectives économiques du BRF présupposent qu'un programme de vaccination efficace sera déployé en 2021, préparant la voie pour une forte reprise économique dans la deuxième moitié de l'année. Sur la base de ce scénario, le BRF prévoit une augmentation de 3,9 % du PIB réel de l'Ontario en 2021. Des dépenses de consommation élevées et une forte activité du secteur immobilier devraient créer les conditions de la reprise, soutenues par une demande contenue, de fortes économies des ménages provenant en partie des programmes gouvernementaux destinés à maintenir le niveau des revenus et à des taux hypothécaires historiquement bas. Avec la généralisation de la vaccination et une réouverture plus large de l'économie, la croissance économique devrait se renforcer en 2022, et le PIB réel devrait augmenter de 4,5 %. Sur la période 2023-2024, l'économie de l'Ontario devrait revenir à une situation plus normale, avec une croissance moyenne du PIB réel de 1,9 %.

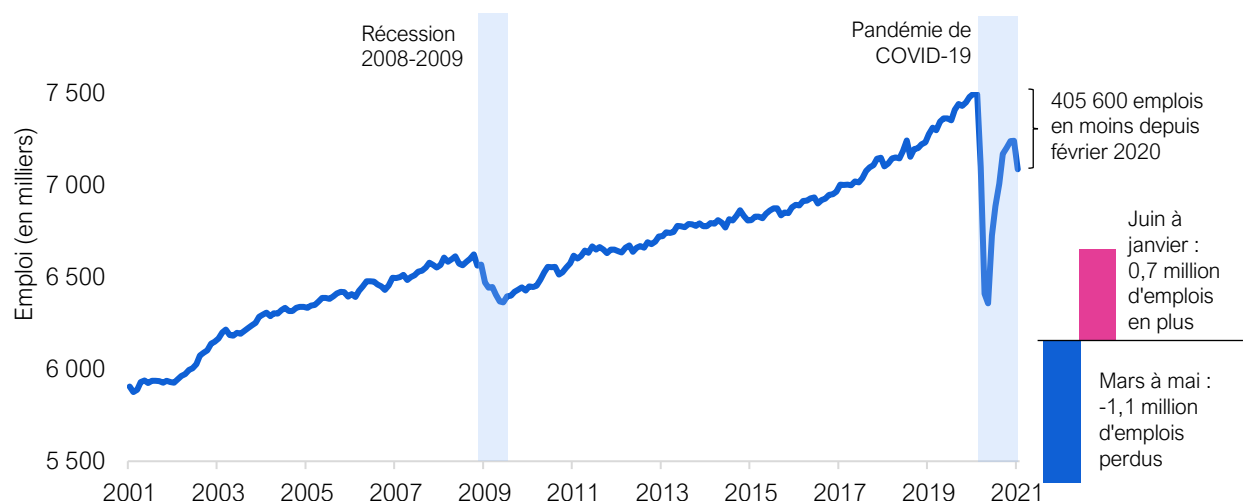
Figure 3-4 : Étapes de la croissance du PIB réel de l'Ontario



Source : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pendant les fermetures liées à la pandémie, le chiffre record de 1,1 million d'emplois ont été perdus en Ontario (soit 15,2 %) de février à mai 2020. Avec la reprise de l'économie pendant l'été, le marché de l'emploi s'est fortement redressé avec 729 100 nouveaux emplois depuis mai 2020 et la récupération de près des deux tiers des emplois perdus pendant la première vague de la pandémie. Malgré ces gains, le marché du travail de l'Ontario compte 405 600 emplois (soit 5,4 %) de moins en janvier 2021 que le niveau atteint en février 2020 avant la pandémie⁵. Le rythme des hausses mensuelles du nombre d'emplois a ralenti de façon notable lorsque la vague de nouvelles infections à la COVID-19 et les nouvelles restrictions partielles ont provoqué des pertes d'emplois dans certains secteurs à la fin de 2020 et au début de 2021.

Figure 3-5 : Marché du travail en Ontario : 405 600 emplois de moins qu'avant le sommet prépandémie

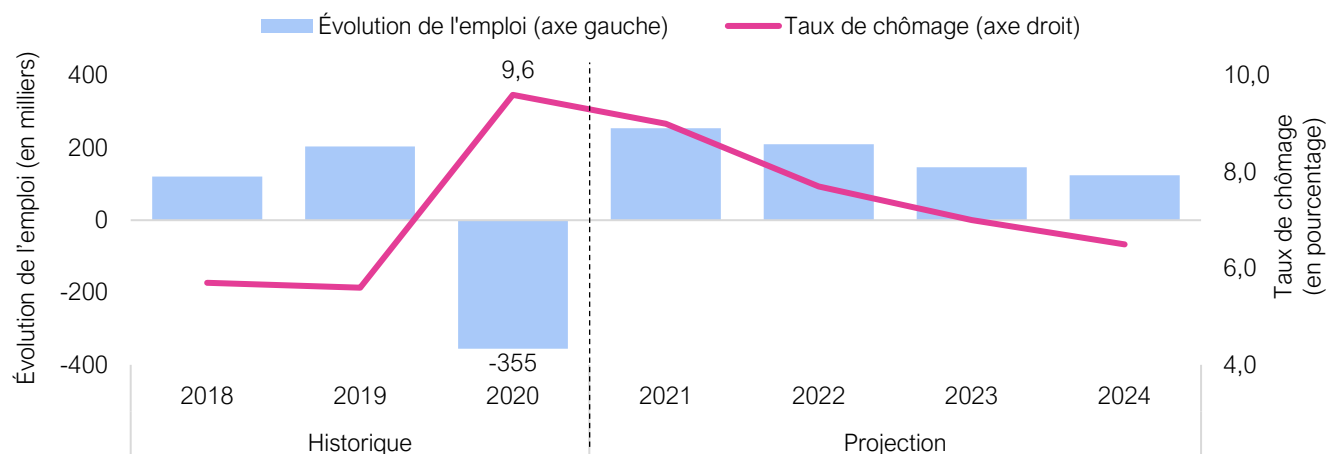


Source : Statistique Canada et BRF.

⁵ Le BRF publiera son rapport annuel sur l'emploi au début 2021, avec des détails sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les emplois.

Sur une moyenne annuelle, le marché du travail en Ontario a baissé de 355 300 emplois (-4,8 %) en 2020. Le taux de chômage passant à 9,6 % par rapport au niveau de l'année précédente, qui était de 5,6 %. À mesure que l'économie s'améliorera au cours de l'année 2021, le nombre d'emplois devrait augmenter, mais malgré cela le niveau de l'emploi ne devrait pas atteindre son niveau prépandémique avant 2022. Le taux de chômage devrait baisser graduellement jusqu'à son niveau d'avant la pandémie vers la fin de la période de perspectives.

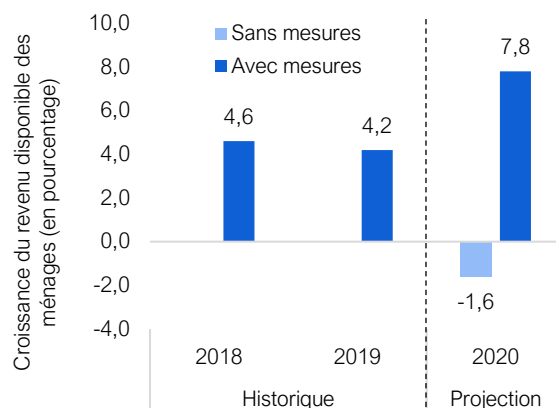
Figure 3-6 : Le taux de chômage devrait baisser à son niveau prépandémique



Source : Statistique Canada et BRF.

Les fortes pertes d'emploi intervenues pendant la pandémie ont fragilisé les revenus du travail, qui devraient décliner de 1,7 % en 2020. Avec l'amélioration des perspectives pour le marché de l'emploi, on estime que la croissance des revenus de l'emploi redémarrera fortement en 2021, pour connaître une augmentation de 4,8 %. Par contraste, le revenu disponible des ménages devrait augmenter de 7,8 % en 2020 grâce au soutien significatif du gouvernement fédéral. Sans ce soutien gouvernemental, le revenu des ménages aurait chuté de 1,6 % en 2020. Malgré la fin de plusieurs programmes de soutien au revenu des ménages au cours des derniers mois, le niveau du revenu disponible des ménages devrait rester élevé au cours de la période visée par les perspectives grâce à l'aide apportée par de nouvelles prestations⁶.

Figure 3-7 : Les mesures de soutien d'urgence du gouvernement ont entraîné une forte augmentation du revenu en 2020



Source : Statistique Canada et BRF.

Les profits des entreprises devraient enregistrer un fort déclin de 12 % en 2020, malgré le fait que les entreprises ont adapté leurs activités aux mesures de fermeture. Au cours des deux prochaines années, on estime que les profits des entreprises rebondiront fortement avec une croissance moyenne de 8 % en raison du retour progressif à des niveaux normaux d'activité. Plus généralement, le PIB nominal devrait subir une baisse de 5,2 % en 2020, suivie d'un rebond de croissance de 5,4 % en 2021 et de 6,0 % en 2022.

⁶ Les nouvelles prestations destinées à soutenir les ménages incluent la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et les Améliorations temporaires des prestations d'assurance-emploi, entre autres.

La reprise économique fait face à des risques accrus, notamment la diffusion du vaccin

Le chemin vers la reprise économique en 2021 dépendra largement de la réussite des programmes de vaccination des gouvernements fédéral et provincial. Le développement rapide de plusieurs vaccins présentant de résultats préliminaires prometteurs permet aux gouvernements d'envisager un début de campagne de vaccination réussi. Cependant, tout retard significatif dans la production, tout problème logistique ou refus de la population de se faire vacciner pourrait retarder le calendrier élaboré par les gouvernements, entraînant une reprise économique plus lente. Les résultats économiques à court terme seront également touchés par l'étendue des restrictions liées à la COVID-19. Si une augmentation du nombre de cas et des contraintes de capacité dans le système de santé obligent le gouvernement à imposer des fermetures plus étendues, la reprise économique serait davantage retardée.

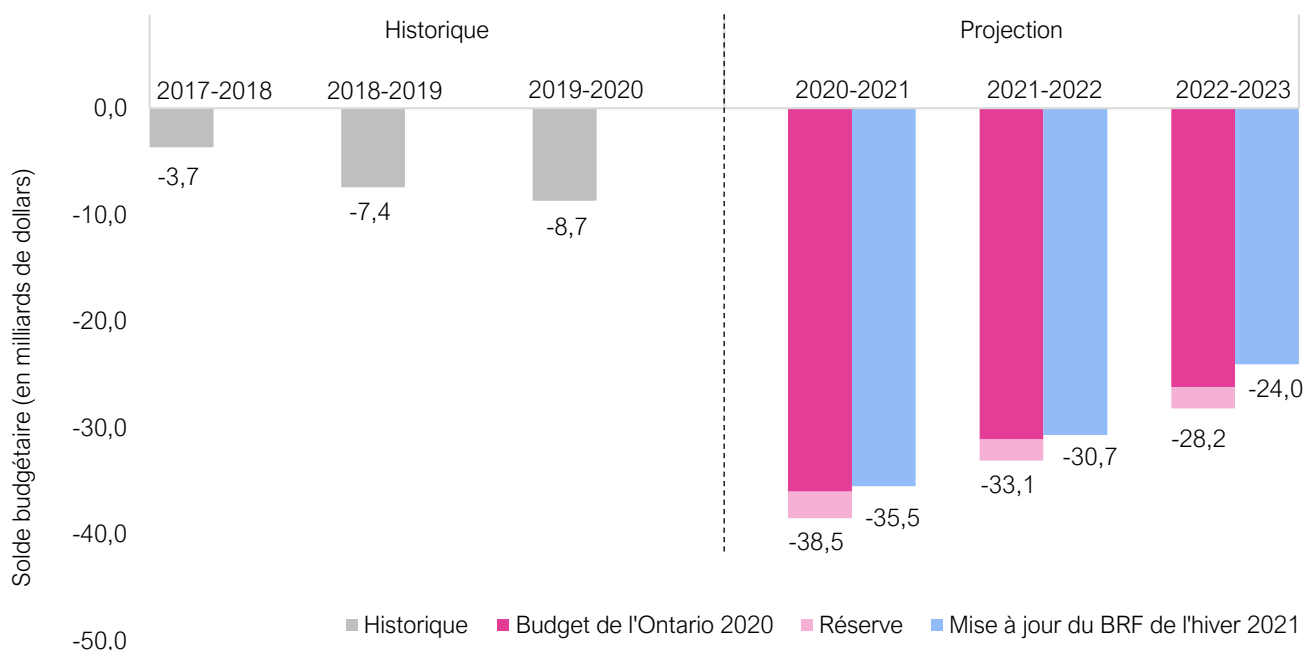
À moyen terme, l'économie de l'Ontario fait face à des risques d'ordre matériel liés à des changements structurels potentiellement persistants. Par exemple, la volonté des consommateurs à reprendre des activités impliquant un contact étroit ou à voyager à l'étranger peut prendre du temps à revenir à son niveau d'avant la pandémie, même une fois les mesures de distanciation sociale totalement levées. Certaines entreprises pourraient également décider de repenser de façon permanente leur fonctionnement en réduisant les déplacements et les espaces de bureau. À mesure que les programmes d'urgence du gouvernement prendront fin, de plus en plus d'entreprises et de ménages pourraient devenir insolvables et la reprise dans de nombreux secteurs pourrait être ralentie. De plus, faisant face à des déficits et des dettes plus élevés, les gouvernements pourraient chercher à augmenter leurs revenus ou à baisser leurs dépenses, ce qui ralentirait encore plus la reprise.

4 | Perspectives budgétaires

Prévision d'importants déficits budgétaires persistants pour l'Ontario

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera de 8,7 milliards de dollars en 2019-2020 à un niveau record de 35,5 milliards de dollars en 2020-2021. À mesure que la province récupérera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie reprendra, le déficit budgétaire devrait rester élevé, soit de 30,7 milliards de dollars en 2021-2022, et s'améliorer légèrement pour atteindre 24 milliards de dollars en 2022-2023. Ces projections de déficit concordent dans l'ensemble avec les prévisions de déficit du gouvernement dans le budget de l'Ontario de 2020.

Figure 4-1 : Prévision d'importants déficits budgétaires persistants pour l'Ontario



Remarque : Le solde budgétaire pour l'hiver 2021 présenté par le BRF n'inclut pas la réserve.
Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

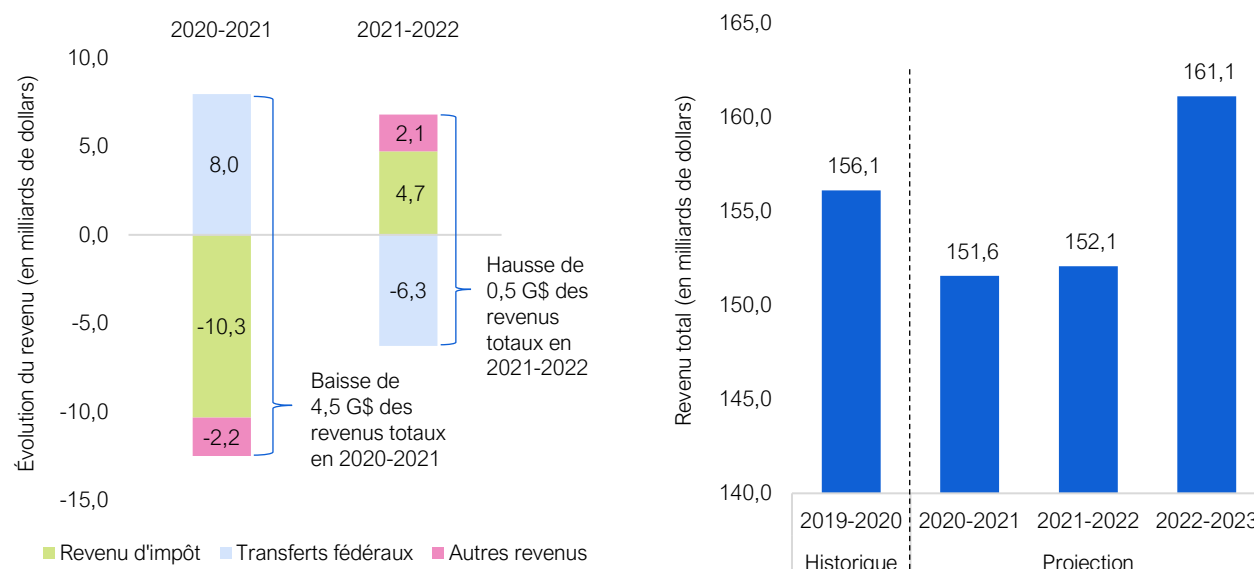
Perspectives de revenus

On prévoit une chute des revenus totaux de 4,5 milliards de dollars en 2020-2021, pour atteindre 151,6 milliards de dollars, soit une baisse de 2,9 %. La chute des revenus découle d'un déclin substantiel de 10,3 milliards de dollars (9,5 %) des revenus d'impôt⁷ et d'une baisse de 2,2 milliards de dollars issus d'autres

⁷ Les trois principales sources de revenus fiscaux — impôt des sociétés (-7,1 milliards de dollars), taxe de vente (-1,9 milliard de dollars) et impôt sur le revenu des particuliers (-0,6 milliard de dollars) composent la plus grande partie de la diminution générale.

sources de revenus, notamment une baisse des revenus d'entreprises publiques⁸. Ces baisses de revenus sont partiellement compensées par une augmentation significative de 8 milliards de dollars (31,3 %) des transferts du gouvernement fédéral, constituée en grande partie d'une aide ponctuelle liée au COVID⁹.

Figure 4-2 : Prévion de reprise du niveau des revenus en 2022-2023



Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Malgré la reprise attendue de l'activité économique en 2021 avec la généralisation de la vaccination contre la COVID-19, les revenus totaux ne devraient pas beaucoup changer et s'élever à 152,1 milliards de dollars en 2021-2022. Cela reflète un déclin des transferts fédéraux à leurs niveaux d'avant la pandémie, ce qui contrebalance presque entièrement les 4,7 milliards de dollars de rebond des revenus d'impôt et l'augmentation de 2,1 milliards de dollars dans la catégorie des autres revenus.

Avec la reprise de l'activité économique en 2022, les revenus devraient augmenter d'un montant substantiel, soit 9 milliards de dollars, pour atteindre 161,1 milliards de dollars en 2022-2023.

Perspectives de dépenses

Selon le plan de dépenses du budget 2020, les prévisions de dépenses de programmes de l'Ontario en 2020-2021 sont de 174,6 milliards de dollars, ou 22,3 milliards de dollars plus élevées qu'en 2019-2020. Cette augmentation de 14,7 % des dépenses de programmes est la plus importante depuis 2009-2010, et 70 % de cette augmentation est dû aux dépenses temporaires liées à la COVID-19.

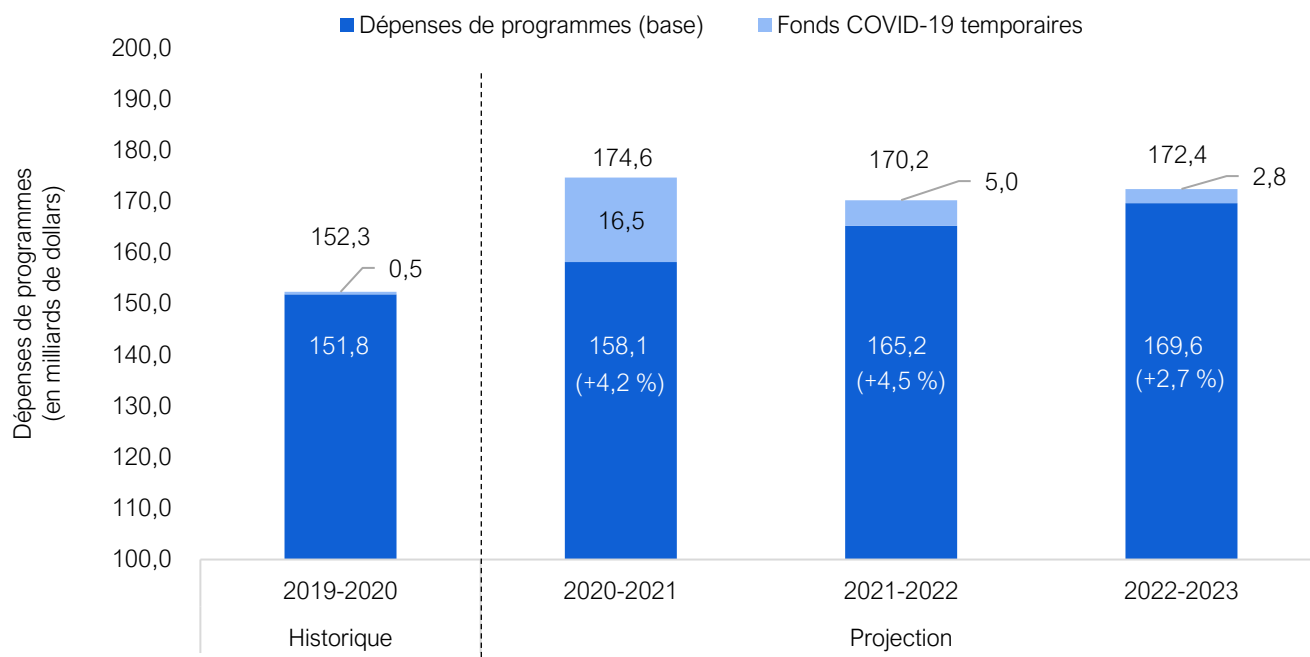
⁸ Cela est en grande partie le résultat d'une forte chute des revenus de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, qui sont passés de 2 309 millions de dollars en 2019-2020 à 200 millions de dollars en 2020-2021. Cette chute découle des fermetures dues à la pandémie de COVID-19.

⁹ Environ 7 milliards de dollars sur l'ensemble de l'augmentation des transferts fédéraux sont une aide ponctuelle liée à la pandémie de COVID-19. Consulter la page 178 du [Budget de l'Ontario 2020](#).

Plans de la province pour ralentir la croissance des dépenses de programmes

Si l'on se base sur les perspectives à moyen terme du budget 2020, la croissance totale des dépenses de programmes devrait être modérée sur la période 2021-2022 et 2022-2023, en raison de la fin progressive des mesures liées à la COVID-19. Plus spécifiquement, les dépenses liées à la COVID-19 devraient baisser de 16,5 milliards de dollars¹⁰ en 2020-2021, pour atteindre 2,8 milliards de dollars en 2022-2023. Sur cette période, la croissance des dépenses de programmes (à l'exclusion des dépenses liées au COVID) devrait chuter de 4,2 % en 2020-2021, pour atteindre 2,7 % en 2022-2023.

Figure 4-3 : La croissance des dépenses de programmes devrait ralentir à moyen terme avec la disparition de la pandémie



Remarque : Les chiffres entre parenthèses représentent la croissance annuelle des dépenses de programmes de base.

Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

La croissance des dépenses de programmes dans les secteurs clés ne suivra pas le rythme de l'augmentation de la demande de services publics

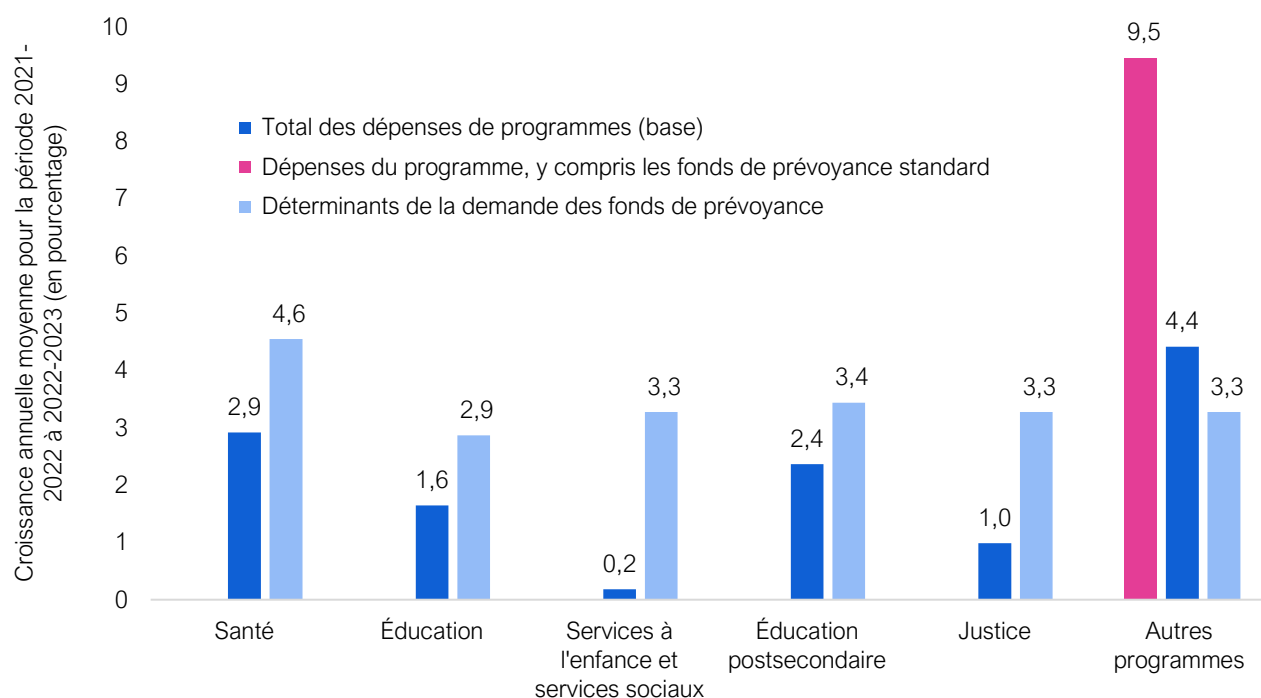
Étant donné que les dépenses liées à la COVID-19 ont temporairement fait augmenter les dépenses de programmes du gouvernement, le BRF a réparti les dépenses de chaque secteur entre les « dépenses de programmes de base » et les « fonds temporaires liés à la COVID-19 » afin de relever la tendance sous-jacente des dépenses de programmes normales et « de base ». Selon le budget 2020, au cours des deux prochaines années, la croissance des dépenses de programmes prévue dans les secteurs clés ne suivra pas le rythme de la croissance sous-jacente de la demande en services publics, qui est régie par des facteurs tels que la croissance de la population et l'inflation des prix (Figure 4-4).

Dans le secteur de la santé, les dépenses de base devraient augmenter à un rythme annuel moyen de 2,9 %, ce qui est inférieur à la croissance prévue de 4,6 % pour les déterminants de coûts clés du secteur de la santé, tels que l'inflation des soins, la croissance de la population et le vieillissement. Les dépenses dans le secteur de l'éducation devraient augmenter selon une moyenne annuelle de 1,6 %, ce qui est plus lent que les 2,9 % de

¹⁰ Pour une répartition par secteur des 16,5 milliards de dollars de dépenses liées à la COVID-19, consulter le [Tableau 5-4 de l'Annexe](#). Le BRF mettra à jour cette estimation dans les mois à venir.

croissance annuelle prévue pour le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés et l'inflation des prix. De façon similaire, la croissance des dépenses de programmes prévue dans les secteurs des services à l'enfance et services sociaux, de la justice et de l'éducation postsecondaire sera inférieure à la croissance prévue moyenne de leurs déterminants de la demande sur la période 2022-2023.

Figure 4-4 : La croissance des dépenses de programmes de base dans les secteurs clés ne suivra pas le rythme des déterminants de la demande*



Remarque : Les taux de croissance annuelle moyenne sur la période 2021-2022 et 2022-2023 dans différents secteurs font référence aux dépenses de programmes de base et n'incluent pas les dépenses liées à la COVID-19.

* Les déterminants de la demande reflètent les facteurs tels que la croissance de la population, le vieillissement et l'inflation des prix à la consommation.

Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Croissance des dépenses de « programmes autres » induite par l'augmentation significative des fonds de prévoyance normaux

Les « programmes autres » incluent divers ministères¹¹ ainsi que les fonds de prévoyance de fonctionnement et financiers habituels, qui constituent des mesures de prudence normales intégrées dans le budget du gouvernement. Selon le budget 2020, le gouvernement a affecté 3 milliards de dollars à ses fonds de prévoyance normaux pour 2020-2021¹², ce qui est significativement supérieur aux fonds habituels¹³, étant

¹¹ Les ministères concernés sont les suivants : Transports; Énergie, Développement du Nord et Mines; Finances; Secrétariat du Conseil du Trésor; Affaires municipales et Logement; Services gouvernementaux et Services aux consommateurs; Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture; Travail, Formation et Développement des compétences; Agriculture, Alimentation et Affaires rurales; Infrastructure; Développement économique, Création d'emplois et Commerce; Environnement, Protection de la nature et Parcs; Richesses naturelles et Forêts; Commission de régie interne; Services aux aînés et Accessibilité; Affaires autochtones; Bureaux de la direction; et Affaires francophones. En 2019-2020, les « programmes autres » représentaient 17,1 % du total des dépenses de programmes. Cependant, sur la période de 2020-2021 à 2022-2023, la part des « programmes autres » dans le total des dépenses de programmes s'élèvera à 21,1 % en moyenne.

¹² Consulter le Tableau 3.13 du [Budget de l'Ontario 2020](#).

¹³ Par exemple, dans le budget de l'Ontario 2019, le gouvernement a affecté 1,1 milliard de dollars aux fonds de prévoyance normaux. Consulter le Tableau 3.13 du [Budget de l'Ontario 2020](#) pour plus de détails.

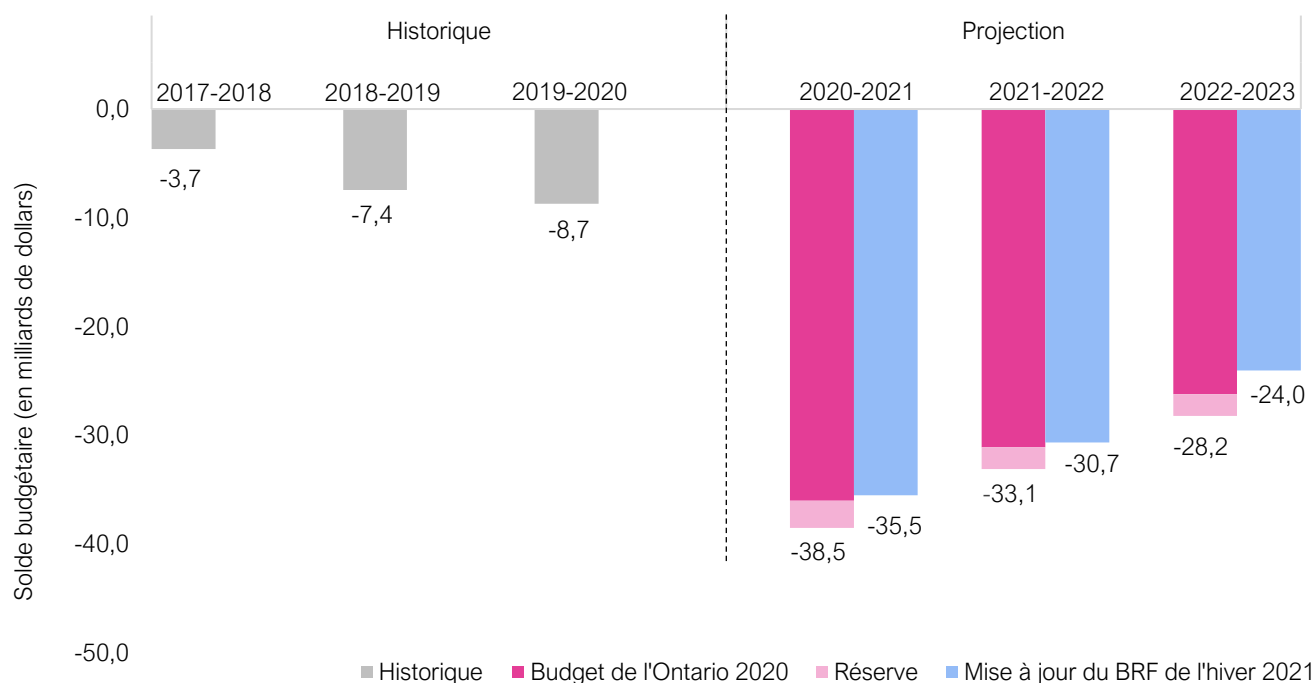
donné que cela s'ajoute aux fonds de prévoyance dédiés à la COVID-19. Bien que les fonds de prévoyance normaux soient destinés à gérer les risques liés aux dépenses, le gouvernement n'a pas clairement précisé la finalité de la forte augmentation de ces fonds. Point important par ailleurs, si ces fonds de prévoyance ne sont pas utilisés pour de nouvelles initiatives ou faire face à de futurs événements extraordinaires, la part inutilisée des fonds serait disponible pour réduire les futurs déficits¹⁴.

Sur la période de 2021-2022 à 2022-2023, l'allocation de ces fonds de prévoyance normaux augmentera encore plus, accélérant la croissance des dépenses pour « programmes autres » à un rythme annuel moyen de 9,5 %, significativement plus élevé que la croissance prévue dans tous les secteurs clés. Si l'on exclut les fonds de prévoyance, les dépenses de programmes de base « autres » devraient augmenter de 4,4 % par an, soit un rythme 1,1 % supérieur à celui de la croissance de la population et de l'inflation.

Déficit budgétaire

Le BRF prévoit un déficit budgétaire record de 35,5 milliards de dollars (soit 4,2 % du PIB) en 2020-2021. Cela est dû au fait que la pandémie de COVID-19 a provoqué une diminution brusque des revenus et une augmentation importante des dépenses de programmes. Autre point important, le gouvernement pourrait présenter un déficit budgétaire pour 2020-2021 inférieur à la projection du BRF s'il n'alloue pas les fonds de prévoyance restants à des programmes spécifiques ou s'il dépense moins que prévu¹⁵.

Figure 4-5 : Prévion d'importants déficits budgétaires persistants pour l'Ontario



Le solde budgétaire est présenté sans la réserve.

Source : Budget de l'Ontario 2020 et BRF.

¹⁴ Le gouvernement s'est engagé à utiliser l'ensemble des fonds de prévoyance non affectés à la fin de l'année pour réduire la position de la dette nette de l'Ontario. Consulter la page 176 du [Budget de l'Ontario 2020](#).

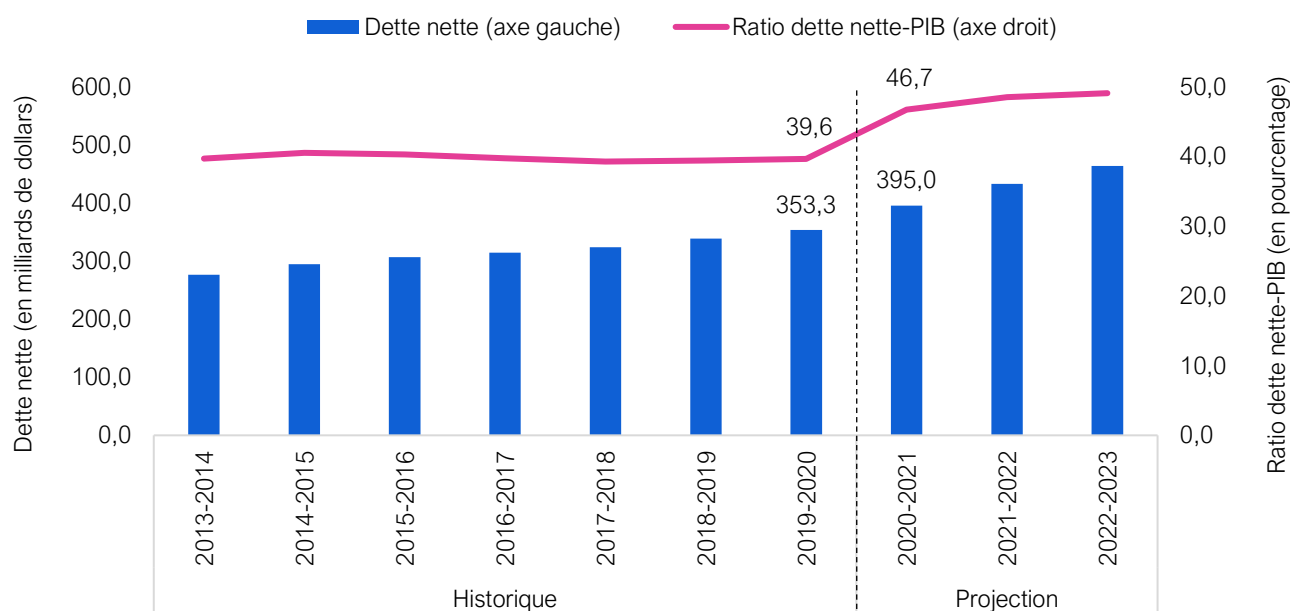
¹⁵ Le BRF mettra à jour son estimation des fonds non affectés dans le rapport *Suivi des dépenses* au cours des prochains mois.

À mesure que la province récupérera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie reprendra, le déficit budgétaire devrait rester élevé, soit 30,7 milliards de dollars en 2021-2022, et s'améliorer légèrement pour atteindre 24 milliards de dollars en 2022-2023. Ces projections de déficit concordent dans l'ensemble avec les prévisions de déficit du gouvernement indiquées dans le budget de l'Ontario de 2020.

Perspectives de dette

La dette nette devrait augmenter fortement de 41,7 milliards de dollars, pour atteindre 395 milliards de dollars en 2020-2021. L'augmentation substantielle de la dette nette a pour conséquence une hausse importante du ratio dette nette-PIB, qui devrait augmenter de 46,7 % en 2020-2021. Les déficits importants et persistants ajoutent à la dette et font augmenter le ratio dette nette-PIB au cours de la période visée par les perspectives. Ce ratio devrait atteindre presque 50 % en 2022-2023, soit 10 points de pourcentage de plus que le ratio avant la pandémie.

Figure 4-6 : Le ratio dette nette-PIB augmente significativement en 2020-2021

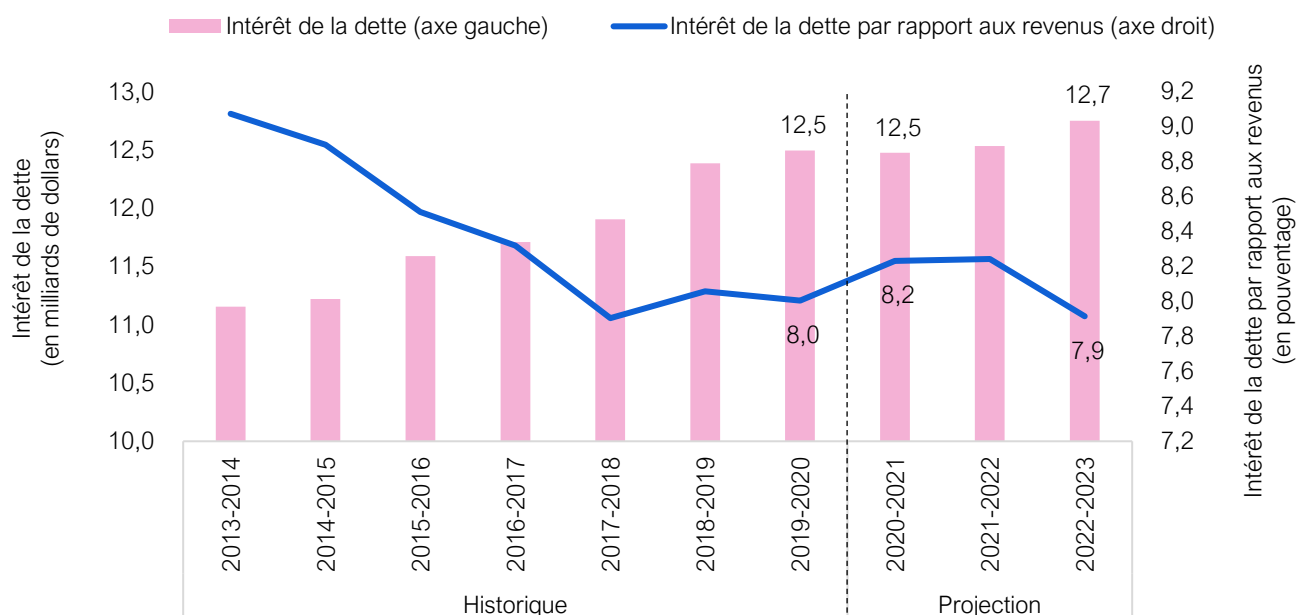


Source : Statistique Canada, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Malgré l'augmentation substantielle de la dette, les taux d'emprunts faibles devraient limiter la hausse des intérêts sur les paiements de la dette au cours de la période visée par les perspectives. En 2022-2023, l'intérêt de la dette devrait atteindre 12,7 milliards de dollars, seulement 254 millions de dollars de plus qu'en 2019-2020.

En part des revenus, on estime que l'intérêt de la dette devrait augmenter de 8,2 % en 2020-2021, à mesure que les revenus baissent en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, avec la reprise des revenus, les paiements d'intérêt en proportion des revenus devraient baisser et s'élever à 7,9 % en 2022-2023, pour atteindre un niveau similaire à celui d'avant la pandémie.

Figure 4-7 : L'intérêt sur les paiements de la dette restera presque inchangé au cours de la période visée par les perspectives



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

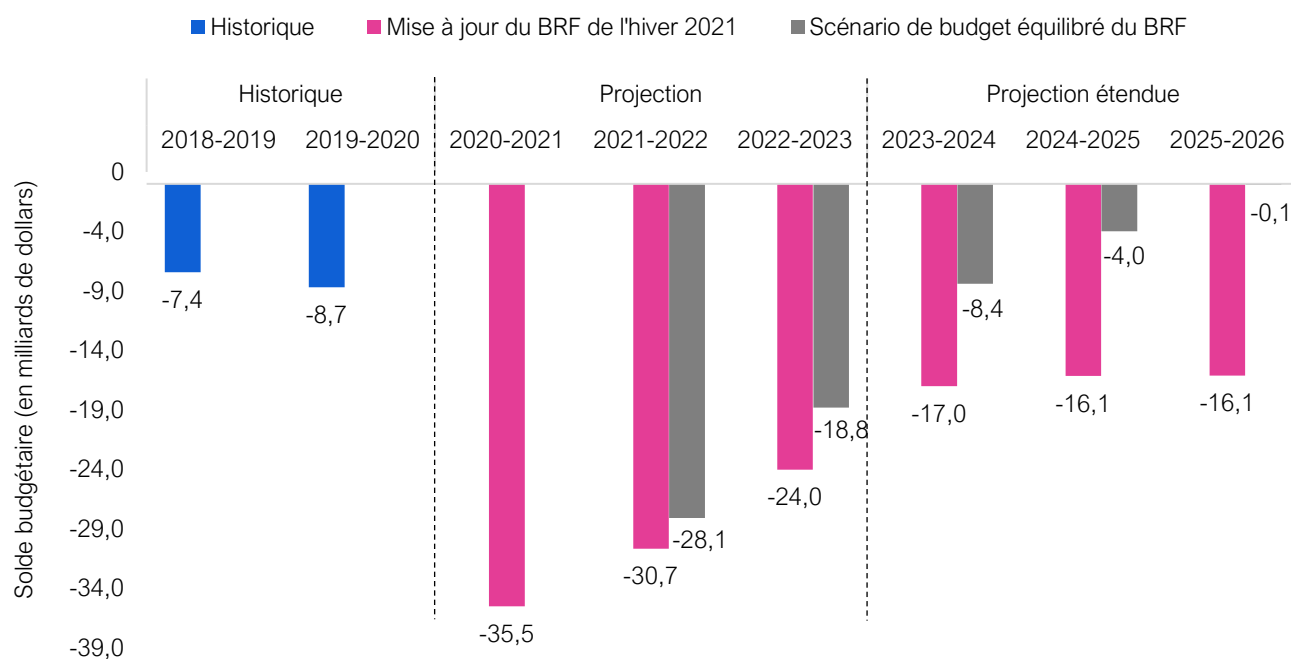
Plan de redressement budgétaire de l'Ontario

En Ontario, la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* stipule qu'en présence d'un déficit budgétaire, la province doit élaborer un plan de redressement financier qui précise quand et comment le budget sera équilibré et la durée sur laquelle cet équilibre sera atteint. Le gouvernement s'engage à intégrer un plan de redressement financier pluriannuel dans le budget 2021 de l'Ontario, qui sera présenté le 31 mars 2021.

Pour illustrer ce qu'implique l'équilibre budgétaire dans la situation fiscale actuelle, le BRF a étendu la projection de son scénario de référence jusqu'à 2025-2026. La figure 4-8 montre les prévisions étendues du BRF concernant le déficit, qui devrait s'améliorer graduellement et passer de 30,7 milliards de dollars en 2021-2022 à environ 17 milliards de dollars en 2023-2024.

En l'absence de modifications des politiques, le BRF estime que les déficits budgétaires de l'Ontario devraient rester stables autour de 16 milliards de dollars sur la période de prévisions étendue. Ces déficits persistants reflètent le point de départ d'un déficit de 8,7 milliards de dollars en 2019-2020 (avec le début de la crise de la COVID-19), les conséquences économiques et fiscales durables de la pandémie, ainsi que le vieillissement de la population, qui contribue à la fois au ralentissement de la croissance économique et à une demande plus forte de dépenses gouvernementales.

Figure 4-8 : Un ajustement de 16 milliards de dollars est requis pour équilibrer le budget de l'Ontario d'ici 2025-2026



Remarque : L'équilibre budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.
Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Afin de fournir une estimation de l'ampleur des augmentations des revenus ou des compressions des dépenses permanentes nécessaires pour équilibrer le budget, le BRF a construit un scénario hypothétique dans lequel le budget est équilibré sur une période de cinq ans. Dans ce « scénario de budget équilibré », un total de 16 milliards de dollars d'augmentations de revenus et de compressions des dépenses (en parts égales) sont ajoutés progressivement sur cinq ans pour atteindre un équilibre budgétaire en 2025-2026.

Afin d'illustrer les outils politiques accessibles au gouvernement pour concrétiser ces rajustements fiscaux, le BRF a estimé la sensibilité de l'équilibre budgétaire aux changements dans trois secteurs de politiques clés : les revenus fiscaux, les transferts fédéraux et les dépenses de programmes. Le tableau 4-1 donne une estimation des répercussions budgétaires à court terme en 2021-2022, ainsi qu'à long terme en 2025-2026, des différents changements de politiques.

Tableau 4-1 : Sensibilité de l'équilibre budgétaire de l'Ontario à certains facteurs

Changement commençant en 2021-2022	Changement du solde budgétaire	
	2021-2022	2025-2026
Politique fiscale		
Une augmentation durable de 10 % des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers (500 \$ par contribuable en 2019-2020) au cours de la période de projection	+3,7 milliards de dollars	+4,9 milliards de dollars
Une augmentation durable de 1 % du taux général de l'impôt des sociétés au cours de la période de projection ¹⁶	+0,8 milliard de dollars	+1,2 milliard de dollars
Une augmentation durable de 1 % du taux de la TVH au cours de la période de projection	+3,6 milliards de dollars	+4,7 milliards de dollars
Transferts fédéraux		
Une augmentation durable de 1 % de la croissance annuelle du transfert canadien en matière de santé au cours de la période de projection	+0,2 milliard de dollars	+1,0 milliard de dollars
Une augmentation durable de 1 % de la croissance annuelle du transfert canadien dans les programmes sociaux au cours de la période de projection	+0,1 milliard de dollars	+0,5 milliard de dollars
Politiques de dépenses		
Une diminution durable de 0,5 % du taux de croissance des dépenses de programmes totales au cours de la période de projection	+0,9 milliard de dollars	+4,7 milliards de dollars
Une diminution durable de 1 % du taux de croissance des dépenses de santé au cours de la période de projection	+0,7 milliard de dollars	+4,2 milliards de dollars

Remarque : Ces estimations comprennent les répercussions associées à l'intérêt sur la dette, mais n'intègrent pas d'effets de rétroaction économique.
 Source : BRF.

Si le gouvernement devait hausser de façon permanente les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers de 10 % ou d'environ 500 \$ par contribuable à compter de 2021-2022, le déficit budgétaire diminuerait de 3,7 milliards de dollars dès la première année et de 4,9 milliards de dollars en 2025-2026.

En ce qui concerne les transferts fédéraux, si le taux de croissance annuel du transfert canadien en matière de santé ou du transfert canadien en matière de programmes sociaux devait augmenter d'un point de pourcentage au cours de la période de projection, le déficit budgétaire diminuerait de 1 milliard de dollars ou de 0,5 milliard de dollars respectivement d'ici 2025-2026.

En ce qui concerne la politique des dépenses, si le gouvernement devait diminuer le taux de croissance des dépenses de programmes de 0,5 point de pourcentage chaque année à compter de 2021-2022, le déficit budgétaire diminuerait de 4,7 milliards de dollars d'ici 2025-2026.

Étant donné que la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige un budget équilibré, ces estimations de sensibilités budgétaires visent à orienter le débat autour des choix politiques du gouvernement.

¹⁶ La hausse du taux général de l'impôt des sociétés intègre également des hausses du Taux d'impôt des sociétés manufacturières et de transformation et le Taux d'impôt des petites entreprises.

Viabilité financière

La pandémie de COVID-19 a provoqué des hausses record des déficits et de la dette dans le monde, ce qui soulève la question de la capacité des gouvernements à financer cette charge supplémentaire que constitue la dette tout en continuant à fournir des services publics. Cela a conduit à un débat très actif sur la viabilité financière, notamment les défis uniques de collectivités publiques infranationales comme l'Ontario¹⁷.

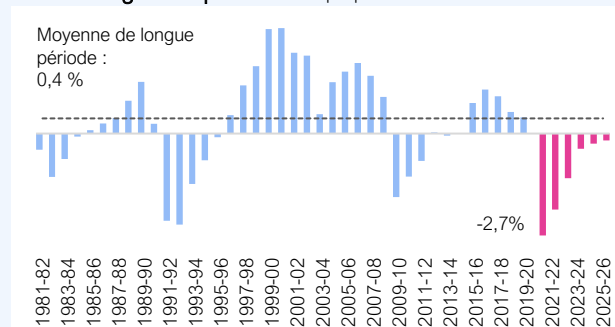
Plusieurs indicateurs clés sont souvent utilisés pour évaluer l'état des finances d'un gouvernement, notamment le solde budgétaire primaire, le solde budgétaire global, le ratio dette nette-PIB et l'intérêt de la dette en proportion des revenus. La figure 4-9 présente les tendances pour ces indicateurs clés d'un point de vue historique et à l'horizon de la période étendue de projection du BRF.

Bien que la plupart de ces indicateurs fiscaux clés ont subi une détérioration importante en 2020-2021, la reprise économique attendue contribuera à l'amélioration de certaines de ces mesures fiscales sur la période de prévision. Si l'on se base sur les prévisions du BRF, le coût du financement de la forte augmentation de la dette provinciale devrait être gérable à moyen terme. Remarque importante, cette conclusion découle largement de l'hypothèse que les taux d'intérêt demeurent à des taux historiquement bas au cours de la période visée par les prévisions. Malgré cela, la dette nette de la province en proportion du PIB devrait augmenter de façon continue sur la période de projection étendue, ce qui rendrait la province plus vulnérable en cas de future hausse inattendue des taux d'intérêt.

¹⁷ La viabilité financière repose sur une conception du long terme qui dépend de nombreux facteurs, notamment le rythme de la croissance de la population et de l'économie, les taux d'intérêt et les politiques fiscales adoptées par le gouvernement. Avant la pandémie, dans son rapport [Perspectives budgétaires à long terme 2020](#), le BRF a souligné que si le gouvernement de l'Ontario réussissait à réformer les services publics et à réaliser des économies durables, cela entraînerait une amélioration continue de la position financière de l'Ontario à long terme. Le rapport notait également qu'il est historiquement difficile pour les gouvernements de réaliser des économies permanentes.

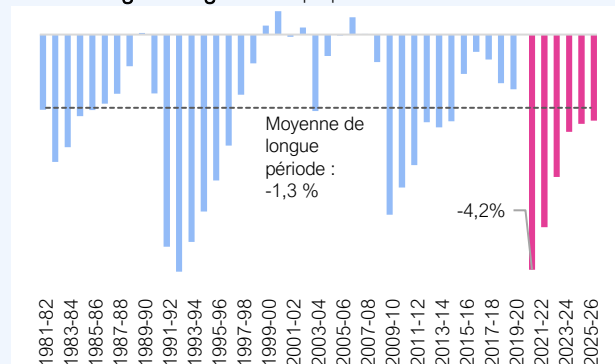
Figure 4-9 : Tendances des indicateurs clés de déficit et de dette pour l'Ontario

Solde budgétaire primaire en proportion du PIB



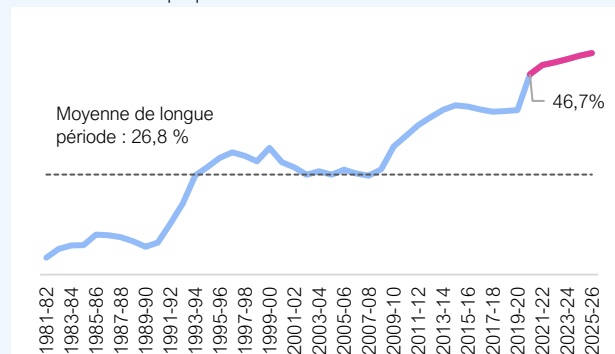
- Le **solde budgétaire primaire** évalue dans quelle mesure les dépenses de programmes sont financées par les revenus courants et montre la composante des finances publiques que le gouvernement contrôle le plus étroitement.
- Ce solde présente historiquement un surplus moyen de 0,4 % du PIB de la province.
- Une détérioration est prévue, ce qui mènera à un déficit correspondant à 2,7 % du PIB en 2020-2021. La situation s'améliorera au cours de la période de projection, mais restera sous la moyenne historique.

Solde budgétaire global en proportion du PIB



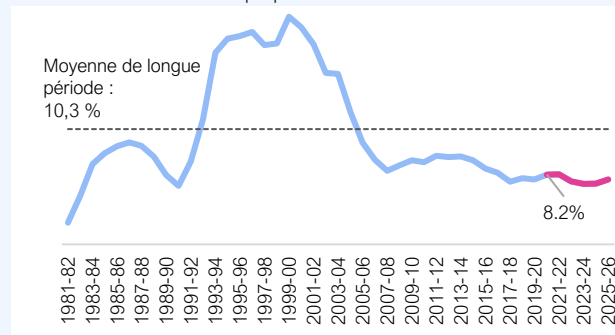
- Le **solde budgétaire global** mesure combien le gouvernement doit emprunter pour couvrir ses dépenses de programmes et les paiements d'intérêt. Selon la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le gouvernement doit présenter un plan pour un budget équilibré s'il est en déficit.
- Ce solde présente historiquement un déficit de -1,3 % du PIB, qui se détériore lors des ralentissements de l'économie et s'améliore lors des reprises.
- Une détérioration est prévue, ce qui mènera à un déficit de -4,2 % en 2020-2021. La situation s'améliorera au cours de la période de projection, mais restera sous la moyenne historique.

Dette nette en proportion du PIB



- La **dette nette** en proportion du PIB indique la capacité du gouvernement à générer des revenus pour rembourser sa dette. Selon la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le gouvernement doit présenter une stratégie de réduction du fardeau de la dette dans son budget annuel.
- Ce solde se situe historiquement à 26,8 % du PIB, mais a augmenté progressivement au cours des quarante dernières années, avec des hausses notables lors des ralentissements économiques.
- Un niveau record de 46,7 % sera atteint en 2020-2021 selon les prévisions, lequel passera à 50,9 % d'ici 2025-2026.

Intérêt sur la dette en proportion des revenus



- Le ratio de l'**intérêt sur la dette** par rapport aux revenus indique la flexibilité budgétaire — un ratio élevé indique que le gouvernement a moins de revenus disponibles à dépenser pour les programmes clés comme la santé et l'éducation.
- Moyenne historique de 10,3 % des revenus.
- Une relative stabilité s'établissant à 8,2 % est prévue en 2020-2021 et au cours de la période de projection.

----- Moyenne à long terme (1981-1982 à 2019-2020) — Historique (1981-1982 à 2019-2020) — Projection du BRF de l'hiver 2021 (2020-2021 à 2025-2026)

Source : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

5 | Annexe

Annexe A : Tableaux économiques

Tableau 5-1 : Perspectives du BRF pour les principaux inducteurs de revenus

(Pourcentage de croissance)	2018r	2019r	2020p	2021p	2022p	2023p	2024p
PIB nominal							
BRF – Hiver 2021	4,1	3,8	-5,2	5,4	6,0	3,7	3,4
Budget de l'Ontario 2020	4,1	3,8	-5,0	6,6	5,7	4,2	-
Consensus**	4,1	3,8	-4,7	6,7	6,6	4,5	-
Revenu du travail							
BRF – Hiver 2021	6,1	4,6	-1,7	4,8	5,3	3,6	3,3
Budget de l'Ontario 2020	6,1	4,6	-2,5	5,3	5,1	4,6	-
Profits des sociétés							
BRF – Hiver 2021	0,6	0,0	-12,0	7,9	8,2	4,3	3,7
Budget de l'Ontario 2020	0,6	0,0	-16,0	10,0	10,3	2,7	-
Consommation des ménages							
BRF – Hiver 2021	4,7	3,5	-6,3	6,4	6,5	3,9	3,6
Budget de l'Ontario 2020	4,7	3,5	-6,0	7,4	6,0	4,2	-

r = Réel p = Prévisions

* Les prévisions du ministère des Finances publiées dans le budget de l'Ontario 2020 étaient fondées sur les renseignements disponibles jusqu'au 2 octobre 2020.

** Composé de banques et de prévisionnistes du secteur privé. Les prévisions sont celles du 25 janvier 2021.

Source : Comptes économiques de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Tableau 5-2 : Perspectives du BRF pour le PIB réel et ses composantes

(Pourcentage de croissance)	2018r	2019r	2020p	2021p	2022p	2023p	2024p
PIB réel							
BRF – Hiver 2021	2,8	2,1	-5,9	3,9	4,5	2,0	1,7
Budget de l'Ontario 2020	2,8	1,7	-6,5	4,9	3,5	2,0	-
Consensus**	2,8	1,7	-5,9	4,6	4,3	2,1	-
Composantes du PIB réel							
Consommation des ménages	2,9	1,9	-6,5	3,8	4,3	1,8	1,6
Investissement résidentiel	-3,6	0,5	8,0	11,0	3,3	2,3	1,8
Investissement des sociétés	13,2	-2,6	-14,1	2,4	5,1	1,8	1,6
Gouvernement (consommation et investissement)	4,3	1,3	-0,2	4,7	2,0	2,0	2,0
Exportations	1,1	2,1	-8,3	6,8	4,8	2,2	1,7
Importations	2,3	0,6	-9,6	7,1	4,3	2,1	1,7

r = Réel p = Prévisions

* Les prévisions du ministère des Finances publiées dans le budget de l'Ontario 2020 étaient fondées sur les renseignements disponibles jusqu'au 2 octobre 2020.

** Composé de banques et de prévisionnistes du secteur privé. Les prévisions sont celles du 25 janvier 2021.

Source : Comptes économiques de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Tableau 5-3 : Perspectives du BRF pour des indicateurs économiques choisis

(Pourcentage de croissance)	2018r	2019r	2020p	2021p	2022p	2023p	2024p
Emplois							
BRF – Hiver 2021	1,7	2,8	-4,8	3,6	2,9	1,9	1,6
Budget de l'Ontario 2020	1,7	2,8	-5,4	5,0	2,5	1,9	-
Taux de chômage (en pourcentage)							
BRF – Hiver 2021	5,7	5,6	9,6	9,0	7,7	7,0	6,5
Budget de l'Ontario 2020	5,7	5,6	9,5	7,7	6,8	6,3	-
Main-d'œuvre							
BRF – Hiver 2021	1,4	2,7	-0,6	2,9	1,4	1,2	1,0
Budget de l'Ontario 2020	-	-	-	-	-	-	-
Inflation de l'IPC (en pourcentage)							
BRF – Hiver 2021	2,4	1,9	0,7	1,9	2,0	2,0	2,0
Budget de l'Ontario 2020	2,4	1,9	0,5	1,7	2,0	1,9	-
PIB réel du Canada							
BRF – Hiver 2021	2,4	1,9	-5,7	3,7	4,5	2,0	1,7
Budget de l'Ontario 2020	-	-	-	-	-	-	-
PIB réel des États-Unis							
BRF – Hiver 2021	3,0	2,2	-3,5	4,0	3,3	2,3	1,9
Budget de l'Ontario 2020	3,0	2,2	-4,0	3,9	2,9	2,3	-
Dollars canadiens (en cents US)							
BRF – Hiver 2021	77,2	75,4	74,6	77,3	77,9	78,2	78,4
Budget de l'Ontario 2020	77,2	75,4	74,2	75,3	75,4	76,0	-
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage)							
BRF – Hiver 2021	1,4	1,7	0,4	0,1	0,2	0,3	0,7
Budget de l'Ontario 2020	1,4	1,7	0,4	0,2	0,2	0,4	-
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (en pourcentage)							
BRF – Hiver 2021	2,3	1,6	0,7	0,6	1,1	1,3	1,7
Budget de l'Ontario 2020	2,3	1,6	0,7	0,8	1,3	1,7	-

r = Réel p = Prévisions

* Les prévisions du ministère des Finances publiées dans le budget de l'Ontario 2020 étaient fondées sur les renseignements disponibles jusqu'au 2 octobre 2020.

Source : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Annexe B : Tableaux fiscaux

Tableau 5-4 : Perspectives financières du BRF

(en milliards de dollars)	2017-2018r	2018-2019r	2019-2020r	2020-2021p	2021-2022p	2022-2023p
Revenus						
Impôt sur le revenu des particuliers	32,9	35,4	37,7	37,2	36,5	38,8
Taxe de vente	25,9	27,8	28,6	26,7	28,9	31,0
Impôt des sociétés	15,6	16,6	15,4	8,3	10,5	11,2
Tous les autres taxes et impôts	25,3	25,7	26,5	25,8	26,7	27,9
Revenus fiscaux totaux	99,7	105,5	108,3	97,9	102,7	108,9
Transferts du gouvernement du Canada	24,9	25,1	25,4	33,4	27,1	27,6
Revenus provenant des sociétés d'État	6,2	5,5	5,9	3,6	4,9	6,4
Autres revenus non fiscaux	16,3	16,3	16,5	16,7	17,5	18,2
Revenus totaux	150,6	153,7	156,1	151,6	152,1	161,1
Charges						
Secteur de la santé	59,1	61,9	63,7	73,0	71,0	70,5
Santé (base)			63,7	64,6	67,0	68,5
Fonds COVID-19 temporaires			0,0	8,3	4,0	2,0
Secteur de l'éducation	27,3	28,7	30,2	31,0	31,1	31,3
Éducation (base)			29,8	30,3	31,1	31,3
Fonds COVID-19 temporaires			0,4	0,8	0,0	0,0
Services à l'enfance et services sociaux	16,3	16,8	17,1	17,9	17,8	17,9
Services à l'enfance et services sociaux (base)			17,1	17,9	17,8	17,9
Fonds COVID-19 temporaires			0,0	0,1	0,0	0,0
Secteur de l'éducation postsecondaire	10,5	11,2	10,5	10,7	10,9	11,2
Secteur de la justice	4,3	4,5	4,7	4,6	4,6	4,6
Justice (base)			4,7	4,6	4,6	4,6
Fonds COVID-19 temporaires			0,0	0,0	0,0	0,0
Autres programmes	24,9	25,6	26,0	37,4	34,8	36,9
Autre* (base)			26,0	30,1	33,8	36,1
Fonds COVID-19 temporaires			0,1	7,3	1,0	0,8
Total des dépenses de programmes	142,4	148,8	152,3	174,6	170,2	172,4
Total des dépenses de programmes (base)			151,8	158,1	165,2	169,6
Total des fonds COVID-19 temporaires			0,5	16,5	5,0	2,8
Intérêt sur la dette	11,9	12,4	12,5	12,5	12,5	12,7
Dépenses totales	154,3	161,1	164,8	187,1	182,7	185,1
Solde budgétaire**	-3,7	-7,4	-8,7	-35,5	-30,7	-24,0

r = Réel p = Prévisions

* Inclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

** Le solde budgétaire est présenté sans réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Tableau 5-5 : Perspectives du BRF pour la dette

(en milliards de dollars)	2017-2018r	2018-2019r	2019-2020r	2020-2021p	2021-2022p	2022-2023p
Solde budgétaire*	-3,7	-7,4	-8,7	-35,5	-30,7	-24,0
Déficit accumulé	209,0	216,6	225,8	261,3	291,9	316,0
Dette nette	323,8	338,5	353,3	395,0	432,4	463,4
<i>Dette nette par rapport au PIB (en pourcentage)</i>	39,3	39,4	39,6	46,7	48,5	49,1

r = Réel p = Prévisions

* Le solde budgétaire est présenté sans réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.

Annexe C : Perspectives étendues

Tableau 5-6 : Perspectives financières étendues du BRF

(en milliards de dollars)	Historique			Projections du BRF		Projections étendues du BRF		
	2018-2019r	2019-2020r	2020-2021p	2021-2022p	2022-2023p	2023-2024p	2024-2025p	2025-2026p
Revenus	153,7	156,1	151,6	152,1	161,1	166,7	172,2	177,9
Total des dépenses de programmes	148,8	152,3	174,6	170,2	172,4	170,7	174,9	179,8
Intérêt sur la dette	12,4	12,5	12,5	12,5	12,7	13,0	13,4	14,2
<i>Intérêt sur la dette par rapport aux revenus (en pourcentage)</i>	8,1	8,0	8,2	8,2	7,9	7,8	7,8	8,0
Dépenses totales	161,1	164,8	187,1	182,7	185,1	183,7	188,4	194,0
Solde budgétaire*	-7,4	-8,7	-35,5	-30,7	-24,0	-17,0	-16,1	-16,1
Dette nette	338,5	353,3	395,0	432,4	463,4	486,8	510,1	533,1
<i>Dette nette par rapport au PIB (en pourcentage)</i>	39,4	39,6	46,7	48,5	49,1	49,7	50,3	50,9

r = Réel p = Prévisions

* Le solde budgétaire est présenté sans réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2020 et BRF.